

Présentation de l'exposition « Les îles légitimes » à l'ENSTA-Bretagne du 30 novembre au 17 décembre 2018.

LES ÎLES LÉGITIMES

Violence à l'égard des femmes : tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

(Définition de l'Assemblée générale des Nations Unies)

A l'occasion du 25 novembre 2018, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Cécile Plaud, enseignante chercheure, référente du réseau lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences à l'ENSTA Bretagne, a souhaité présenter au sein de l'école le travail photographique de Marie-Claire Raoul afin de sensibiliser les publics aux problématiques liées aux violences à l'égard des femmes.

La série photographique « Les îles légitimes » réunit 19 clichés réalisés par Marie-Claire Raoul entre décembre 2016 et novembre 2017 lors de promenades-portraits effectuées avec des jeunes filles et des femmes visiteuses de l'espace Lcause, espace associatif de défense des droits des femmes et d'accueil pour les femmes victimes de violences. Sur ces photographies, les femmes ont le visage totalement ou partiellement caché. Ce choix a été effectué en raison de la nécessité pour certaines de rester dans l'anonymat, soit parce qu'elles se trouvent, sur le temps de l'exposition, en situation de danger vis à vis d'un tiers (conjoint, réseau de prostitution,...), soit parce que leur présence en France n'est pas encore statuée.

Le titre de la série « Les îles légitimes » tout en indiquant la singularité et le droit à l'existence et au respect de chaque être humain, et donc de chaque femme, nous parle de la difficulté des femmes à trouver leur place dans la société, leur vulnérabilité et leur manque de visibilité tant dans le domaine privé que dans les espaces publics et professionnels. Il fait allusion à l'illégitimité de la parole des femmes qui est toujours mise en doute, et ce d'autant plus lorsqu'il s'agit de témoigner des violences qu'elles subissent. En effet, malgré l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1979, la violence à l'égard des femmes et des filles reste un problème omniprésent dans le monde. Certains groupes de femmes, dont les femmes

appartenant à des minorités, les réfugiées, les femmes migrantes, les femmes sans ressources, les femmes internées, les femmes détenues, les petites filles, les femmes handicapées, les femmes âgées et les femmes dans des zones de conflit armé, sont particulièrement vulnérables face à cette violence.

Les violences exercées à l'encontre des femmes ne comprennent pas seulement la violence conjugale, les viols, les insultes, le harcèlement, la violence sexiste au travail, l'intimidation, le crime d'honneur, le mariage forcé, l'exploitation sexuelle, les mutilations génitales, elles signifient également des droits dénigrés, des opportunités limitées et des voix réduites au silence. La violence à l'égard des femmes constitue une violation des droits de la personne humaine. Elle est aussi une conséquence de la discrimination à leur égard (aussi bien dans la loi que dans la pratique) ainsi que des inégalités persistantes entre hommes et femmes.



Artiste et photographe plasticienne Marie-Claire Raoul est née à Toulon. Aujourd'hui, elle vit et travaille à Brest.

Après un DSAA « Mode et environnement » à l'Ecole Supérieure des Arts Appliqués Duperré à Paris, elle exerce en tant que dessinatrice textile et styliste puis créatrice d'objets et de pièces uniques pour des galeries et des éditeurs de design.

En 2000, elle quitte Paris pour s'installer dans le Finistère. Elle oriente alors son travail vers des recherches plastiques qui interrogent le sentiment que nous avons de nos identités individuelles et collectives et la façon dont celles-ci se construisent.

Depuis 2015, elle est résidente à la Maison Pour Toutes Lcause de Brest. Dans cet espace associatif féministe d'éducation populaire et d'entraide pour les femmes, elle met en place des projets qui questionnent la place des femmes dans la société ainsi que le féminisme et son histoire. La série photographique « Les îles légitimes » s'inscrit dans cet investissement.

Remerciements

La Maison Pour Toutes Lcause à Brest,
et particulièrement les jeunes filles et les femmes qui ont
participé au projet.
L'Ecole Nationale Supérieure des Technologies Avancées
de Bretagne,
et particulièrement Monsieur Jean-Pierre Baudu, secrétaire
général ; Madame Cécile Plaud, enseignante chercheuse
et référente du réseau lutte contre les discriminations, le
harcèlement et les violences.

Crédits photographiques

Marie-Claire Raoul

Lieu et dates des prises de vue

Bois de Keroual, Guilers, décembre 2016 à novembre 2017